

SALAIRES.

Depuis plusieurs années, le ministre du Travail a colligé les statistiques des salaires et des heures de travail, ces informations existant pour certains métiers depuis 1900. En vue de préciser le mouvement général des salaires, on a établi des nombres-indices calculés sur les salaires payés, soit à l'heure, soit à la semaine. Les salaires de 21 métiers, dans 13 villes différentes, étaient connus depuis 1901; quant aux journaliers et manœuvres des manufactures et aux ouvriers des chantiers de bois, ces indications n'existent que depuis 1911; enfin, ce n'est que depuis 1921 que l'on fit entrer dans ces calculs les salaires payés à l'heure. On a également publié les nombres-indices des salaires payés dans les mines de charbon des trois principaux districts houillers depuis 1900 jusqu'à 1921; ce qui se rapporte aux années 1911 à 1921 est reproduit ici.

Le tableau qui suit est un relevé de ces nombres-indices; on peut y suivre le mouvement manifeste de baisse qui s'est produit en 1921 dans ces groupes, les diminutions les plus fortes se produisant dans les chantiers de bois et les scieries, où elles atteignent parfois 33 p.c.

Dès le début de l'année des réductions de salaires s'opèrent dans maintes manufactures de toutes les parties du Canada, dont quelques-unes, closes depuis la fin de 1920 ou le commencement de 1921, rouvrirent leurs portes avec une échelle réduite des salaires. Ces réductions allèrent parfois jusqu'à 15 et 20 p.c.; parfois elles se limitaient à 5 ou 10 p.c. mais aussi, fréquemment, les ouvriers eurent à subir plusieurs réductions successives de 5 et 10 p.c. Au printemps, les métiers du bâtiment virent leurs salaires réduits d'environ 10 cents par heure. Dans les imprimeries, les arrangements conclus entre les syndicats ouvriers et les patrons imprimeurs venant à expiration, de nouvelles conventions intervinrent réduisant fréquemment la semaine de travail de 48 à 44 heures; quant aux salaires, ils étaient tantôt réduits et tantôt élevés; c'est ce qui explique l'augmentation du salaire de l'heure. Toutefois, dans cette industrie, la situation fut incertaine pendant les sept derniers mois de l'année, à cause des grèves qui surgirent dans maintes villes pour l'obtention de la semaine de 44 heures. Dans les chemins de fer, des diminutions atteignirent toutes les catégories d'employés et d'ouvriers; elles varièrent de 5 p.c. à 17 ou 18 p.c. et représentèrent une moyenne de 12 p.c. pour l'ensemble. Les mineurs des différentes houillères canadiennes avaient reçu des augmentations de salaire pendant les derniers mois de 1920, et ces salaires leur furent continués pendant 1921, sauf dans les charbonnages de l'île Vancouver, où le coût de la vie ayant notablement diminué, les salaires furent réduits de près de \$1 par jour. Dans quelques-unes des petites mines de charbon de l'Alberta, les réductions furent d'environ 15 p.c. et au Nouveau-Brunswick de 12½ p.c. Dans les mines de métaux, les diminutions oscillèrent entre 15 et 25 p.c. L'industrie de la métallurgie subit une réduction similaire. A la suite d'une grève qui se produisit dans l'industrie de la pulpe et du papier et d'une sentence arbitrale qui y mit fin—laquelle s'appliqua à maintes usines du Canada et des Etats-Unis,—l'été de 1921 vit une